

SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du mardi 27 juin à 19h45

- 1-** Mise en place d'une procédure pour l'attribution des logements du parc communal et instauration de critères
- 2-** Revalorisation de la tarification des Salons Antoine de Saint-Exupéry applicable à compter du 1^{er} juillet 2023 et modification du règlement municipal relatif aux droits d'occupation du domaine communal
- 3-** Demande de financement départemental dans le cadre du programme voiries et réseaux divers 2020-2022 pour l'agrandissement de l'aire de stationnement des jardins familiaux près des rigoles royales
- 4-** Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Troupe du Crâne
- 5-** Fixation des tarifs 2023 applicables aux mini camps pour les enfants de 7 à 11 ans fréquentant l'accueil de loisirs « la Farandole »
- 6-** Délégation de service public pour l'exploitation d'une crèche multi-accueil et d'une crèche familiale : validation du délégataire et approbation du contrat de concession de délégation de service public
- 7-** Approbation du Règlement Intérieur du Service Jeunesse
- 8-** Tarification 2023 des prestations proposées par le service Jeunesse applicable à compter du 1^{er} juillet 2023
- 9-** Tarification des consommations 2023 proposées à l'occasion d'« Un été à Coignières »
- 10-** Approbation des 3 comptes de gestion 2022 : Budget Principal – Budgets annexes de l'eau et de l'assainissement
- 11-** Approbation du Compte Administratif 2022
- 12-** Mise en place de la nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024
- 13-** Fixation des tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 au titre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)
- 14-** Révision du tableau des effectifs au 27 juin 2023
- 15-** Rémunération des animateurs - modification en ce qui concerne les stagiaires BAFA en formation pratique